



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE
Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (1) appel d'offres ouvert portant sur :

« LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME INTEGREE DES SOLUTIONS DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES PRESTATIONS SOCIALES ».

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-2 contre paiement préalable des frais d'un montant de 50 000 F/CFA non remboursable.

Les soumissions sont à la disposition des entreprises du 13 au 27 septembre 2017.

Elles devront être déposées à la C.N.P.S. dans les bureaux précédemment cités sous pli fermé, avec la mention « N'ouvrir qu'en séance de dépouillement », au plus tard le 27 septembre 2017 à 12 h 00, délai de rigueur.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures, en présence des soumissionnaires qui le désirent, à la salle de réunion sise à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » (avenue De Gaulle, rue du commerce).

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter Monsieur BAHI Thierry (t.bahi@cnps.ci) au 20 25 16 53 pour les questions d'ordre technique et le 20 25 20 93 (achat@cnps.ci), pour les questions d'ordre administratif.

P/ LE DIRECTEUR GENERAL

LE CONSEILLER TECHNIQUE
CHARGE DE LA GESTION
TECHNIQUE

LE CONSEILLER TECHNIQUE
CHARGE DE LA GESTION
ADMINISTRATIVE

PASCAL BROU YAO

BAKAYOKO ISSOUF